

Bonjour à tous,

Nous devons, tout d'abord, remercier les quelques dirigeants de club qui ont constitué un groupe de travail consacré à rechercher, comprendre les impératifs pour changer ou adapter un règlement.

Merci à ces comitards qui ont participé sérieusement aux réflexions, études de mise en place, problématiques parfois.

Plusieurs pistes ont été suivies, mais une seule peut être activée rapidement.

Pourquoi instaurer une division 7 ?

*Il existe dans tous les clubs des jeunes et surtout nouveaux joueurs (joueuses) qui hésitent à se lancer, qui ne maîtrisent pas encore suffisamment leur palette, ou que leurs parents ne laissent pas jouer contre des plus âgés !
C'est la difficulté de les intégrer dans l'Interclubs en Division 6, où ils risquent de rencontrer des joueurs plus âgés, mieux classés et même des anciens joueurs qui descendent de classement.*

*Pour leur permettre de 'démarrer', il faut leur trouver des 'petits matchs' afin de les initier convenablement à la pratique du tennis de table.
La Division 7 serait une suite de petits matchs d'apprentissage, ce serait la suite logique de la 'formation' qu'ils reçoivent dans leur club.*

*L'idée est de leur permettre de jouer entre eux, et uniquement entre eux.
On ne peut admettre que ces petits joueurs qui paient une cotisation (ils sont déjà affiliés), ne puissent pratiquement pas jouer !*

Ils leur manquent un petit coup de pouce et surtout une vraie volonté de leur club respectif.

Ils ont besoin d'un encadrement, de se sentir suivis et respectés en tant que joueurs à part entière.

Ils joueront 10 matchs comme les dames, en équipe de 3, donc une durée de rencontre assez courte.

Nous pourrions les programmer en même temps que les dames pour uniformiser la durée des rencontres, suivant les cas.

Le but est de faire participer ces joueurs pratiquement non actifs en les intégrant dans des équipes de 'débutants' !

Pour vous expliquer cela, des réunions d'information sont programmées dans des clubs participant, afin de couvrir la Province.

Vous êtes donc invités à participer à ces réunions d'info !

3 dates sont programmées en avril :

Vous choisissez votre soirée en fonction de votre disponibilité !

Le vendredi 13 avril à 19h, au club de Don Bosco.

Le vendredi 20 avril à 19h, au club de CP Montois.

Et le mardi 24 avril à 19h, au club de Gerpennes.

Merci d'avance de votre participation active.

Le comité du CPH.